



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

Pour le Président et par délégation

La Directrice du développement

et du secrétariat général

Adjointe au Directeur général des services

Hélène ROUQUIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

OBJET :**PLAN PLURIANNUEL****D'INVESTISSEMENT :****ACTUALISATION DES AP-****CP**

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le vingt-neuf, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Étaient présents :

Nombre des membres
composant le Comité
syndical

27

Au titre du Conseil de Paris :

François VAUGLIN

En exercice.....

26

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

M. LAGHERO

Présents à la
Séance

7

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

M. MOLOSSI

M. BEDREDDINE

Représentés

par mandat

7

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme DURAND

M. GUERIN

Absents

12

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

M. VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**Étaient absents excusés :**

M. AURIACOMBE

Mme BROSEL

Mme JEMNI

Mme NAHMIAS

Mme OLIVIER

Mme ONGHENA

M. TREMEGE

Mme FISHER

M. MASSOU

M. BLUTEAU

M. BELL-LLOCH

M. METAIRIE

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

Mme BLAUEL à M. VAUGLIN

M. GOUVERNEUR à M. MOLOSSI

*M. ABEL à M. VIART
M. BONNET-OULALDJ à M. BEDREDDINE
M. COURTES à M. LARGHERO
M. BELLIARD à Mme DURAND
M. KERN à M. GUERIN*

La majorité des membres étant présente,

M.LARGHERO a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

2019-12/11

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019**

OBJET : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT : ACTUALISATION DES AP-CP

Le Comité syndical,

VU le budget du syndicat ;

VU le code des juridictions financières ;

VU le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France relatif au contrôle des comptes et de la gestion de l'EPTB Seine Grands Lacs pour les exercices 2010 et suivants ;

VU la délibération 2018-05/05 du 8 février 2018 relative à la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France ;

VU la communication 2019-3/11 du 24 mai 2019 relative au plan pluriannuel d'investissement de l'EPTB SGL pour la période 2019-2023 ;

VU le rapport de présentation SGL n° 2019/63 de M. le Président en date du 12 décembre 2019 ;

Après en avoir délibéré

À l'unanimité,

Au regard de l'état d'avancement des projets, et considérant que le plan pluriannuel d'investissement n'est pas un outil rigide mais un instrument dynamique d'une gestion prospective à adapter chaque année, il est proposé d'y apporter les révisions nécessaires en ajustant l'échéancier des crédits ouverts pour les exercices 2020 et suivants et en créant de nouvelles autorisations de programme, conformément au tableau détaillé joint en annexe.

Article 1 : APPROUVE, dans le cadre du vote du budget primitif 2020, l'actualisation du plan pluriannuel d'investissement de l'EPTB Seine Grands Lacs, établi pour la période 2020-2024 pour un montant total d'autorisation ouvert après ce vote de 185 150 960,00 €.

Les crédits de paiement correspondant seront ouverts au budget de chaque exercice concerné.

Article 2 : APPROUVE la suppression au 31 décembre 2019 de toutes les autorisations de programmes antérieurement créées (programmes 10, 20, 21, 22, 23, 24, 30, 40) et l'émission de restes à réaliser 2019 hors programmes.

Le Président,



Frédéric MOLOSSI
Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis